

NOS ATOUTS / NOS ENGAGEMENTS

QUALITE :

QUOTIDIANE vous apporte un **SAVOIR-FAIRE** tiré de l'expérience et des diplômes de spécialistes de chacun de nos secteurs d'activité. La qualité de nos services s'insère ainsi naturellement dans le bon fonctionnement de votre maison.

A ce savoir-faire est allié un **SAVOIR-ETRE**, critère essentiel de nos recrutements. Nos salariés sont sensibilisés à cet aspect de leur métier et s'engage en ce sens. La courtoisie, le respect, le sourire, la gentillesse, l'écoute, l'amabilité, la politesse sont des valeurs phares pour **QUOTIDIANE** et ses salariés.

SECURITE :

QUOTIDIANE s'engage. Les **casiers judiciaires** de même que les **références** sont systématiquement contrôlés afin de vous assurer le maximum de sécurité. A cela, sont associés des **entretiens tant psychologiques que techniques**. L'ensemble des salariés sont couverts par une **assurance responsabilité civile professionnelle**.

EFFICACITE :

QUOTIDIANE a les ressources suffisantes pour **répondre à vos besoins** très rapidement. En outre, nos **Conseillers spécialisés** vous assistent et vous font bénéficier de toute leur expérience afin de mettre en place des **programmes d'intervention personnalisés**. Ces programmes sont adaptés à vos besoins, à vos modes de fonctionnement et à votre organisation.

GAIN DE TEMPS :

QUOTIDIANE vous fait gagner du temps. En tant que **prestataire employeur** ou en tant que votre **mandataire** (vous êtes l'employeur), nous gérons tous les **aspects administratifs** relatifs au droit du travail et tous les **aspects fiscaux**. Une attestation fiscale vous est remise chaque année.

GAIN D'ARGENT :

QUOTIDIANE est une **société agréée**. Elle vous fait ainsi bénéficier d'une **réduction / crédit d'impôt de 50 %** des sommes dépensées pour les services qu'elle propose (dans la limite des plafonds fiscaux). En outre, dès lors qu'elle est employeur, vous n'avez **pas d'indemnités de licenciement** à verser, ni à payer le salarié pendant vos vacances. Les contrats prévoient des **périodes de suspension** en ce sens.

ADAPTABILITE :

QUOTIDIANE s'adapte à vous. Elle offre des **modes de fonctionnement adaptables en fonction de vos besoins, de votre organisation ou encore de votre personnalité**. Les programmes mis en place vous correspondent. Ils peuvent vous offrir un cadre général au sein duquel vous naviguez **librement** ou mettre en place une **planification précise**, avec des tâches définies par intervention. Vous choisissez vos modes de paiement. Vous choisissez le **système de gestion des heures** (dégressif avec liberté d'usage ou abonnement avec contrat d'un an).

FIABILITE :

QUOTIDIANE assure la **continuité du service**. Nous procédons au **remplacement** de votre intervenant en cas d'absence, de congés, ... Votre **satisfaction** étant notre première préoccupation, nous sommes à même de vous proposer un nouvel intervenant si vous l'estimez nécessaire.

HONNETETE :

QUOTIDIANE applique et respecte dans son fonctionnement et vis-à-vis de ses clients des **valeurs fondamentales** telles que l'**honnêteté**, la **non-discrimination**, le **respect des opinions et des modes de vie**, la **confidentialité des informations**.

TRANSPARENCE :

QUOTIDIANE vous informe. Nous vous assurons une **information** aussi **complète** que possible. **Nous répondons à vos questions**. Les plafonds fiscaux vous sont communiqués afin que vous puissiez prendre vos décisions en connaissance de cause.